

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'EAU
2021 – 2025
Version révisée validée au COPIL du 25 mars 2025

**Orientation A- Développer des services publics de l'eau axés sur la
qualité de la ressource en eau**

Résultat attendu 1	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA1- Les communes bénéficient d'un soutien fort du Pays dans la mise en œuvre de leur compétence environnementale d'AEP						Nombre de communes soutenues financièrement dans la mise en œuvre de leur compétence communale d'AEP dans la période 2021-2025	25	39
						Nombre de communes soutenues techniquement dans la mise en œuvre de leur compétence communale d'AEP dans la période 2021-2025 (PSSE)	0	6
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
1- Soutenir fortement le financement des projets communaux pour la mise en œuvre de leur politique de distribution d'eau potable (AEP). Sont visées les opérations de production, de stockage, de potabilisation et de distribution de l'eau	●	●	●	●	●	Le montant global des octrois financiers accordés par arrêtés du conseil des ministres sur le volet de l'eau potable sur la période cible, tous dispositifs confondus (DDC, CDT autres dispositifs mis en place par le Pays le cas échéant)	2 000 000 000 F CFP	3 762 000 000 F CFP
2- Soutenir la réalisation des plans communaux de sécurité sanitaire des eaux (PSSE) sur la base du volontariat communal	●	●	●	●		Nombres de PSSE soutenus techniquement par le Pays, approuvés et mis en œuvre	0	6
3- Compléter la réglementation par la mise en place de textes relatifs aux périmètres de protection des captages			●	●	●	Le cadre réglementaire relevant des périmètres de protection des captages est défini et appliqué	Absence de cadre réglementaire relatif aux modalités de mise en œuvre des PPC	Les textes relatifs aux modalités de mise en œuvre des PPC sont entrés en vigueur
4- Contrôler la qualité des eaux destinées à la consommation humaine distribuées	●	●	●	●	●	Nombre de prélèvements et contrôles des auto-contrôles par le CSE annuellement	1 690	1 690

Résultat attendu 2	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA2- Les communes bénéficient d'un soutien fort du Pays dans la mise en œuvre de leur compétence environnementale d'AEU						Nombre de communes disposant d'un dispositif de collecte et traitement des eaux usées et/ou matières de vidange Quantité d'eaux usées traitées par des stations d'épuration publiques (en m³/j)	4 7 750	6 10 000
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
5- Soutenir fortement le financement des projets communaux dans la mise en œuvre de leur politique d'AEU. Sont visées les opérations de création ou de rénovation d'infrastructures d'assainissement collectif dans les zones adaptées (Réseaux, stations d'épuration, émissaires...), de développement de l'assainissement autonome (unités et filières de traitement de matières de vidange boue et graisse, équipement de collecte)	●	●	●	●	●	Montant global des octrois financiers accordés par arrêtés du conseil des ministres sur le volet de l'assainissement des eaux usées sur la période cible tous dispositifs confondus (DDC, CDT et autres dispositifs mis en place par le Pays le cas échéant)	213 000 000 F CFP	4 925 000 000 F CFP
6- Soutenir la SEM Assainissement des eaux de Tahiti par le financement de la reconstruction de l'émissaire de la station d'épuration de Punaauia comprenant un poste de refoulement des eaux traitées		●	●	●		Montant octroyé par arrêté du conseil des ministres au bénéfice de la SEM AET	0 F CFP	1 866 000 000 F CFP
7- Accompagner la commune dans sa réflexion sur le futur mode de gestion communale du service public d'assainissement collectif afin de pouvoir transférer ce service du Pays à la commune (analyse juridique des divers modes de gestion)		●	●			La commune dispose de tous les éléments juridiques pour faire un choix éclairé	Étude juridique sommaire	Étude juridique complémentaire réalisée

8- Clarifier les responsabilités et compétences des parties prenantes en matière d'assainissement des eaux usées par la saisine du tribunal administratif		●	●			Le tribunal administratif est saisi	Répartition des compétences et responsabilités non établies	Responsabilités et compétences clarifiées
9- Adapter et compléter les modalités pratiques pour la mise en œuvre de la compétence en assainissement des eaux usées des communes par l'actualisation de la réglementation relative à l'hygiène des eaux usées			●	●	●	La délibération n° 87-48/AT du 29/04/1987 et certains arrêtés d'application relatifs à la réglementation de l'hygiène des eaux usées sont actualisés	Les modalités pratiques existent partiellement mais doivent être adaptées et complétées selon la nouvelle répartition des compétences	Réglementation locale actualisée
10- Contrôler l'assainissement autonome collectif (petites stations d'épuration d'immeubles ou de lotissements) afin d'assurer la transition de la compétence d'assainissement des eaux usées aux communes en attendant la mise en place des services publics d'assainissement				●	●	Nombre d'inspections réalisées par le Pays annuellement	0	200
11- Assurer le contrôle de l'assainissement collectif public dont les stations d'épuration sont classées ICPE	●	●	●	●	●	Nombre de rapports d'autocontrôle reçus annuellement de la part des exploitants des stations d'épuration publiques classées ICPE	1	2

Résultat attendu 3	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA3- Le Pays propose des solutions facilitant la mise en œuvre des services communaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées						Nombre d'outils créés facilitant la mise en œuvre des services publics communaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées 	1	11
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
12- Participer au retour d'expérience sur l'exploitation de dispositifs innovants d'épuration adaptés au contexte local			●	●	●	Nombre de solutions innovantes qui ont fait l'objet d'un retour d'expérience auprès du Pays	0	2
13- Établir des documents types pour faciliter la mise en œuvre des services environnementaux (guides pratiques, modèles de cahier des charges, supports de communication, etc.)	●	●	●	●	●	Nombre de documents types élaborés et mis à disposition des acteurs	1	9

Orientation B - Préserver durablement les fonctionnalités du grand cycle de l'eau pour bénéficier durablement de l'or bleu

Résultat attendu 4	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA4 - La connaissance de la ressource en eau souterraine et superficielle est consolidée et les capacités d'observation hydrologique sont modernisées						Nombre d'îles ayant fait l'acquisition de données hydrogéologiques et hydrologiques	5	8
						Nombre total de stations de suivi de la qualité environnementale des eaux superficielles et souterraines de l'île de Tahiti  déployées et fonctionnelles	0	9
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
14- Poursuivre l'acquisition de données hydrogéologiques sur des secteurs à enjeux		●	●	●	●	Nombre de communes ayant fait l'acquisition de données hydrogéologiques	5	8
15- Suivre la qualité environnementale des eaux superficielles de l'île de Tahiti par le développement d'un réseau de stations de mesure opérationnelles	●	●	●	●	●	Nombre de stations de suivi déployées fonctionnelles	0	5
16- Suivre la qualité environnementale des eaux souterraines de l'île de Tahiti par le développement d'un réseau de stations de mesure opérationnelles	●	●	●	●	●	Nombre de stations de suivi déployées fonctionnelles	0	4
17- Moderniser et développer le réseau territorial d'observation hydrologiques (RTOH) par des équipements complémentaires (limnimètres et pluviomètres) et poursuivre la collecte des données	●	●	●	●	●	Nombre de limnimètres et de pluviomètres opérationnels	30	35
						Nombre de limnimètres et de pluviomètres modernisés opérationnels	1	6
18- Contrôler la qualité environnementale de l'eau superficielle et souterraine sur des sites à enjeux		●	●	●	●	Nombres de prélèvements d'eau effectués	16	50
19- Contrôler la qualité bactériologique des eaux de baignade	●	●	●	●	●	Nombre de prélèvements réalisés par le CSE et les contrôles des résultats des analyses réalisées par les communes annuellement	1 100	1 100

Résultat attendu 5	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA5 - Les connaissances de l'hydrologie des îles polynésiennes sont bancarisées, valorisées et diffusées par des outils numériques (portail de l'eau/référentiel des points d'eau)						Nombre d'outils numériques disponibles pour bancariser, valoriser et diffuser les informations relatives à la gestion de l'eau en Polynésie française, auprès du grand public et des gestionnaires publics de l'eau	0	2
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
20- Actualiser et consolider le portail de l'eau, outil d'informations du grand public		●	●	●	●	Portail de l'eau mis en service et opérationnel	0	1
21- Actualiser et consolider le référentiel des points d'eau, outil métier des services gestionnaires de l'eau		●	●	●	●	Référentiel des points d'eau mis en service et opérationnel	0	1

Résultat attendu 6	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA6 - L'impact du changement climatique à l'échelle de la Polynésie française est précisé grâce au développement des capacités d'observation et de modélisation climatiques dans le cadre d'une approche régionale						Nombre d'îles polynésiennes habitées faisant l'objet de modélisation à haute ou très haute résolution permettant d'anticiper l'impact du CC sur le secteur de l'eau	0	75
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
22- Moderniser le RCPF, réseau de suivi climatologique de Polynésie française, par le déploiement de stations automatiques de mesures météorologiques, en partenariat avec Météo France	●	●	●	●	●	Nombres de stations automatiques opérationnelles	0	30
23- Mener une collaboration participative de partage de données météorologiques et climatologiques du Pays et de Météo France, d'interprétations par des météorologues et mises en commun et mises à disposition		●	●	●	●	Un partenariat interservice DEQ-DIREN/Météo France est formalisé pour l'interprétation de données brutes météorologiques du Pays et le partage des données	1 convention partenariale établie	Au moins 2 conventions partenariales sont mises en œuvre

24- Participer à la modélisation climatique future sur des îles de la Polynésie Française et bénéficier de projections sur le changement climatique à haute résolution, dans le cadre de l'initiative CLIPSSA	●	●	●	●	●	Nombre d'îles polynésiennes habitées faisant l'objet de modélisation à haute résolution (20kmx20km) permettant d'anticiper l'impact du CC sur le secteur de l'eau	0	75
						Nombre d'îles polynésiennes habitées faisant l'objet de modélisation à très haute résolution (2,5 kmx2,5km) permettant d'anticiper l'impact du CC sur le secteur de l'eau	0	4 minimum

Résultat attendu 7	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA7 - Des schémas de gestion de l'eau à différentes échelles sont réalisés et leurs plans d'actions sont mis en œuvre						Nombre de plans de gestion de l'eau définis et mis en œuvre	0	5
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
25- Réaliser un schéma territorial de gestion de l'eau à l'échelle de la Polynésie et se déclinant par archipel			●	●	●	Nombre d'archipels ayant réalisé une planification de leur gestion de l'eau, précisant les principes directeurs et les priorités d'intervention	0	1
26- Établir les 3 schémas directeurs des rivières de Papenoo, Fautaua et Punaruu avec cohérence inondation et écologie (intégrant PPR, plan annuel de curage et d'entretien, et diagnostic écologique) et mettre en œuvre les plans d'actions correspondants	●	●	●	●	●	Nombre de schémas directeurs de cours d'eau définis et mis en œuvre	0	3
27- Élaborer une cartographie des pressions polluantes au niveau de l'agglomération de Papeete (Paea à Mahina) et la zone d'activités de Taravao (ICPE, agriculture, aquaculture, décharges, industries, anciens sites d'activités, cimetières, sites et sols pollués, etc.)		●	●	●	●	Le SIG de la DIREN recensant les activités polluantes est mis à jour et la base de données est complétée pour les zones à enjeux, les résultats sont diffusés sur la plate-forme numérique du Pays	0	1

Résultat attendu 8	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA8 - La Police de l'eau est opérationnelle dans les 3 niveaux de contrôle administratif relevant de sa compétence (instruction, conformité et exploitation)						Nombre de niveaux de contrôle réalisés : - Instruction des dossiers de demande d'AOT - Contrôle de la conformité des AOT - Contrôle du recouvrement des redevances	1	3
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
28- Autoriser les ouvrages de captage d'eau (forages, captages en rivières ou captages de source)	●	●	●	●	●	Nombre d'ouvrages autorisés annuellement par arrêté d'autorisation d'occupation temporaire (AOT)	5	10
						Nombre d'ouvrages régularisés parmi les AOT délivrés annuellement	0	5
29- Contrôler le respect des autorisations d'occupation du domaine public (volumes, échéances, équipements, etc.) en favorisant une organisation interservices				●	●	Nombre d'ouvrages autorisés contrôlés annuellement	0	1
						Nombre d'agents recrutés et formés pour le contrôle	0	2
30- Recouvrer la redevance d'exhaure	●	●	●	●	●	Augmentation progressive des montants consignés	À définir	À définir
31- Suivre quantitativement et qualitativement les ouvrages d'exploitation d'eau	●	●	●	●	●	À définir	À définir	À définir
32- Réviser la délibération 2004-34 APF du 12/02/2004 et les arrêtés d'application relatifs à la composition et l'administration du domaine public, en particulier les dispositions relevant de la redevance d'exhaure				●	●	La réglementation relative à la gestion du domaine public fluvial est toilettée	0	1
33. Renforcer les dispositions réglementaires pour consolider les actions de police de l'eau en matière de contrôle environnemental en Polynésie française				●	●	Le titre Ier du livre III du code de l'environnement est complété	0	1

Résultat attendu 9	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA9 - Les cours d'eau sont aménagés et restaurés en intégrant l'écologie, la protection des biens et des personnes, et la lutte contre les inondations						Nombre de cours d'eau ayant fait l'objet d'une opération	10	À définir

						annuelle de restauration ou de nettoyage		
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
34- Mener des opérations de restauration d'habitats des espèces aquatiques et de continuité écologique sur des rivières à enjeux	●	●	●	●	●	Nombre de rivières ayant fait l'objet d'opérations de restauration	0	3
35- Nettoyer les lits et berges des rivières à risques d'inondations	●	●	●	●	●	Nombre de rivières nettoyées annuellement	10	4
36- Élaborer un guide pour encadrer tous travaux en rivière, notamment les curages	●	●	●	●	●	Les modalités de curage sont cadrées	0	1
37- Gérer les déchets issus des opérations de curage	●	●	●	●	●	Nombre de rivières curées annuellement	40	40
Résultat attendu 10	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA10 - Les eaux pluviales dans les zones côtières sont gérées						Nombre d'infrastructures et de linéaires posés et rénovés	À définir	À définir
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
38- Réaliser les infrastructures d'évacuation des eaux pluviales (réseaux, fossés)	●	●	●	●	●	En zone urbanisée, nombre d'infrastructures et de linéaires posés et rénovés	À définir	À définir
Résultat attendu 11	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA11 - La population est sensibilisée aux risques et aux enjeux de préservation des cours d'eau						Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées annuellement	11	5
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
39- Caractériser la perception sur les pratiques populaires liées aux rivières			●	●	●	Nombre d'études réalisées caractérisant les perceptions populaires vis-à-vis des rivières	0	1
40- Sensibiliser la population riveraine aux bonnes pratiques au niveau des cours d'eau lors des opérations de nettoyage des berges et lits de rivières sur Tahiti	●	●	●	●	●	Nombre de campagnes de sensibilisation des riverains des cours d'eau faisant l'objet du nettoyage des lits de rivières (cf action n°35) à raison d'une campagne de sensibilisation ciblée par rivière	10	4
41- Mener une campagne de sensibilisation annuelle relative au bon état des lits et berges des rivières en prévention de la saison des pluies pour la Polynésie française	●	●	●	●	●	Nombre de campagnes annuelles de sensibilisation aux bonnes pratiques lors de la saison des pluies (2 mois de diffusion médiatique)	1	1

Orientation C – Développer une gouvernance de l'eau adaptée

Résultat attendu 12	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA12- Les modalités de la gouvernance et du pilotage de la Politique de l'eau sont définies						Nombre de documents entérinés encadrant la gouvernance et le pilotage de la Politique de l'eau	0	10
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
42- Cartographier la répartition des compétences, rôles et responsabilités de chaque acteur de la gouvernance globale de l'eau (état des lieux)				●	●	Étude réalisée	0	1
43- Définir la composition et le fonctionnement du comité de pilotage de la Politique de l'eau (COFIL)		●				Nombre de documents officialisant la création du comité de Pilotage de la Politique de l'eau et le fonctionnement de ce comité	0	2
44- Formaliser la gouvernance de la Politique de l'Eau et définir ses outils de pilotage		●	●			Nombre de réunions des instances de gouvernance (COFIL/COTECH) organisées dans le cadre du pilotage de la Politique de l'eau 	0	14
45- Définir la composition et le fonctionnement du comité technique de la politique de l'eau (COTECH)		●	●			Nombre de documents officialisant la création du comité technique de la Politique de l'eau et le fonctionnement de ce comité	0	1

Résultat attendu 13	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA13- La Politique de l'eau est mise en œuvre et sa performance est mesurée par le suivi de l'efficacité de ses actions						Pourcentage des actions ayant commencé Pourcentage des actions ayant abouti	0 À définir	100 À définir
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
46- Renforcer les ressources humaines des services concernés pour assurer la coordination de la Politique de l'eau		●	●	●	●	Nombre de postes permanents ou temporaires créés et occupés	0	À définir
47- Organiser la circulation de l'information nécessaire à l'alimentation du cadre de mesure de l'efficacité de la Politique de l'eau dans le cadre de la modernisation de l'administration		●	●			Nombre de documents formalisant les remontées d'informations établis	0	À définir

48- Élaborer un plan de suivi et de mesure de la performance de la Politique de l'eau		●	●	●		Plan de suivi et de mesure de la performance établi et opérationnel	0	1
49- Coordonner la mise en œuvre du plan d'actions de la Politique de l'eau		●	●	●	●	Nombre d'actions mises en œuvre du plan de la Politique de l'eau	0	63
50- Élaborer le nouveau plan d'actions 2026-2030					●	Une proposition de plan d'actions 2026-2030 est présentée en COPIL en 2025	0	1

Résultat attendu 14	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA14- Les moyens de communication sont mutualisés et la sensibilisation des usagers est organisée						Nombre d'outils de partage de l'information et de campagne de sensibilisation réalisés sur la période	0	À définir
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
51- Organiser le partage et la mutualisation de l'information notamment par le biais des nouvelles technologies (plate-forme, centre de ressources de l'environnement, etc.)		●	●	●	●	Nombres d'outils opérationnels	0	À définir
52- Concourir à la sensibilisation des acteurs institutionnels (rôles, obligations réglementaires, aux conséquences sur l'environnement, aux risques sanitaires) par le biais d'outils de sensibilisation		●	●	●	●	Nombres d'outils de sensibilisation réalisés	0	5
53- Sensibiliser la population aux enjeux de l'eau par des actions de communication destinées au grand public		●	●	●	●	Nombre de personnes sensibilisées au travers des d'actions de communication grand public type journée mondiale de l'eau	0	1500
						Nombre de personnes sensibilisées au travers des actions associatives subventionnées par la DIREN	0	50

Résultat attendu 15	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA15- La cohérence de la Politique de l'eau avec les autres politiques sectorielles du Pays est renforcée						Nombre de politiques sectorielles prenant en compte la Politique de l'eau	0	7
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
54- Mettre en adéquation la stratégie foncière, d'urbanisme et d'aménagement du Pays	●	●	●	●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans la stratégie foncière, d'urbanisme et d'aménagement	0	1
55- Renforcer la cohérence de la Politique de l'eau avec la politique du Tourisme	●	●	●	●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans la Politique du Tourisme	0	1
56- Renforcer à la cohérence de la Politique de l'eau avec le Plan Climat Energie en intégrant notamment les contraintes écologiques liées la gestion de l'eau et à l'impact sur les milieux aquatiques des projets de nouveaux ouvrages hydroélectriques ou de rénovation des ouvrages	●	●	●	●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans les documents de planification sectorielle du Plan Climat Energie, notamment au travers des études d'impact sur l'environnement	0	1
57- Renforcer la cohérence de la Politique de l'eau avec les activités du secteur primaire (agriculture et aquaculture)	●	●	●	●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans les politiques publiques du secteur primaire	0	1
58- Renforcer la cohérence de la Politique de l'eau avec le schéma territorial de prévention et de gestion des déchets	●	●	●	●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans le schéma territorial de prévention et de gestion des déchets	0	1
59- Renforcer la cohérence de la Politique de l'eau avec la Stratégie de l'innovation de la Polynésie française				●	●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans la Stratégie de l'innovation de la Polynésie française	0	1
60- Renforcer la cohérence de la Politique de l'eau avec la fiscalité environnementale					●	Les enjeux de l'eau sont pris en compte dans la stratégie fiscale environnementale de la Polynésie française	0	1

Résultat attendu 16	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
RA16- La coopération régionale, européenne et internationale est renforcée dans le secteur de l'eau						Nombre de coopération renforcée à chaque niveau	0	3
Actions	21	22	23	24	25	Indicateur	Valeur de référence	Valeur cible
61- Mettre en place à l'échelle régionale des échanges avec les autres PTOM français pour valoriser, partager et échanger le savoir-faire de chaque service technique dans le cadre du 11^e FED régional (PROTEGE)	●	●	●	●		Nombre d'outils d'échange créés	0	À définir
62- Formaliser et mettre en œuvre le programme territorial PF-UE de l'instrument de coopération avec les PTOM, dédié à la Polynésie française	●	●	●	●	●	Montant des fonds européens sont obtenus pour contribuer à la mise en œuvre de la Politique de l'eau	0	2 147 971 359 F CFP (2025) 3,7 milliards F CFP (2027)
63- Mettre en œuvre à l'échelle internationale des plans d'actions internationaux portant sur la gestion de l'eau (CLIPSSA)	●	●	●	●		Nombre de plans d'actions mis en œuvre	0	1